

PAR COURRIEL

Le 11 août 2016

**Objet : Demande d'accès n° 2004 62215 - Réponse**

---

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès, reçue le 13 juillet dernier, concernant le 300, chemin du Tremblay à Boucherville.

Vous trouverez en pièces jointes les documents visés par votre demande. Il s'agit de :

1. Avis d'infraction (1) du 11 février 2008 (2 pages);
2. Avis d'infraction (2) du 11 février 2008 (2 pages);
3. Fiche GTC #4158 (2 pages);
4. Rapport d'accident technologique + résultats d'analyse du 30 mai 1991 (21 pages);
5. Rapport d'inspection du 6 février 2008 (6 pages);
6. Rapport d'inspection du 19 janvier 2009 (3 pages).

Vous noterez que dans ces documents des renseignements ont été masqués en vertu des articles 23, 24 et/ou 53 et 54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi, nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez en pièces jointes une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

...2

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser au soussigné, au numéro 450 928-7607, poste 274.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

**ORIGINAL SIGNÉ**

Fabrice Tremblay, répondant régional  
de l'accès aux documents

p. j. (8)



PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 11 février 2008

AVIS D'INFRACTION

Transport Maurice Racicot et Fils inc.  
461, chemin de Bretagne  
Boucherville (Québec) J4B 5E4

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
400468466

Objet Dépôt de neige usées dans un lieu non autorisé, sur le lot 155 du cadastre de la  
paroisse de Sainte-Famille de Boucherville à Boucherville

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 5 février dernier par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la loi et au règlement :

1. Dépôt de neiges usées dans un lieu non autorisé
  - *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)*
    - . article 22
  - *Règlement sur les lieux d'élimination de neige (c.Q-2, r. 15.1)*
    - . article 1

Nous vous demandons donc de cesser immédiatement et définitivement tout dépôt de neige faisant l'objet d'un ramassage et d'un transport dans des lieux non autorisés. Veuillez nous confirmer, dès réception du présent avis, des mesures qui seront prises pour vous y conformer.

...2



N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
400468466

2

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec Christine Rondeau, au 450 928-7607, poste 377.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/CR/cr



Jean-Marc Levesque, T.P.  
Chef d'équipe



Direction régionale du Centre de contrôle environnemental  
de l'Estrie et de la Montérégie

PAR MESSAGERIE

Longueuil, le 11 février 2008

AVIS D'INFRACTION

Groupe Guilbault ltée  
435, rue Faraday  
Québec (Québec) G1N 4G6

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
400468460

Objet Exploitation d'un lieu d'élimination de neige non autorisé, sur le lot 155 du cadastre de la paroisse de Sainte-Famille de Boucherville à Boucherville

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de l'inspection effectuée le 5 février dernier par une fonctionnaire dûment autorisée de la Direction régionale du Centre de contrôle environnemental de l'Estrie et de la Montérégie, nous avons constaté l'infraction ci-après, et ce, en dérogation à la Loi et au Règlement :

1. Exploitation d'un lieu d'élimination de neige sans détenir le certificat d'autorisation requis
  - *Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2)*
    - article 22
  - *Règlement sur les lieux d'élimination de neige (c.Q-2, r. 15.1)*
    - article 1

Nous vous demandons donc, à défaut de détenir le certificat d'autorisation requis, de cesser immédiatement et définitivement tout dépôt de neige faisant l'objet d'un enlèvement et d'un transport au lieu identifié en rubrique. Veuillez nous confirmer, dès réception du présent avis, des mesures qui seront prises pour vous y conformer.

...2

Direction régionale  
770, rue Goretti  
Sherbrooke (Québec) J1E 3H4  
Téléphone : 819 820-3882  
Télécopieur : 819 820-3958  
Internet : <http://www.mddep.gouv.qc.ca>

Bureau régional de Longueuil  
201, place Charles-Le Moyne, 2<sup>e</sup> étage  
Longueuil (Québec) J4K 2T5  
Téléphone : 450 928-7607  
Télécopieur : 450 928-7625

Bureau régional de Bromont  
101, rue du Ciel, bureau 1.08  
Bromont (Québec) J2L 2X4  
Téléphone : 450 534-5424  
Télécopieur : 450 534-5479

Bureau régional de Valleyfield  
900, rue Léger  
Saint-Timothée (Québec) J6S 5A3  
Téléphone : 450 370-3085  
Télécopieur : 450 370-3088



N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
400468460

2

Pour toute information additionnelle, veuillez communiquer avec Christine Rondeau, au 450 928-7607, poste 377.

À défaut de vous conformer à cet avis d'infraction, nous aurons à prendre les mesures appropriées.

Le présent avis, ni le fait de vous y conformer, ne nous prive du droit d'exercer les recours disponibles à l'égard de l'infraction qui a été observée.

JML/CR/cr



Jean-Marc Levesque, T.P.  
Chef d'équipe

**MONTÉRÉGIE**  
**SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS**  
**FICHE TECHNIQUE**

**IDENTIFICATION**

NO FICHE GTC : 4158

NO LIEU : X2003409

ANCIEN NO GTC : 16551

**DOSSIER**

NOM LÉGAL DU LIEU D'INTERVENTION : 3086-9671 Québec inc.

NOM DE LA FICHE GTC : 3086-9671 Québec inc

TYPES DE PROPRIÉTAIRE

Privé

SECTEURS D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Milieu(x) receteur(s) affecté(s) : Sol

**LOCALISATION**

**ADRESSE CIVIQUE DU LIEU D'INTERVENTION**

ADRESSE

300, chemin Du Tremblay  
Boucherville (Québec)

MUNICIPALITÉ

Boucherville

MRC

Ville de Longueuil

CODE POSTAL

J4B 5X9

**LOCALISATION CADASTRALE**

LOT

154-1  
155-9  
P-154  
P-155  
P-156

RANG, CONCESSION ...

CADASTRE

Sainte-Famille-de-Boucherville, Paroisse de  
Sainte-Famille-de-Boucherville, Paroisse de  
Sainte-Famille-de-Boucherville, Paroisse de  
Sainte-Famille-de-Boucherville, Paroisse de  
Sainte-Famille-de-Boucherville, Paroisse de

CADASTRE DU QUÉBEC

2512845

**COORDONNÉES**

NO MATRICULE :

DEG.DEC.NAD83

LATITUDE : 45,5658333333

LONGITUDE : -73,4127777778

**AUTRES ADRESSES AFFECTÉES PAR LA CONTAMINATION**

ADRESSE

MUNICIPALITÉ

CODE POSTAL

**CARACTÉRISTIQUES**

ÉLÉMENT DÉCLENCHEUR : Inconnu

**VOLUMES DES SOLS EN M<sup>3</sup>**

	PLAGE B-C	>C	>B (TOTAL)
CONTAMINÉS INITIAUX			
TRAITÉS / EXCAVÉS			
RÉSIDUELS (*)			

SUPERFICIE TOTALE DU TERRAIN EN M<sup>2</sup> :

SUPERFICIE AFFECTÉE EN M<sup>2</sup> :

QUALITÉ DES SOLS AVANT RÉHABILITATION :

QUALITÉ DES SOLS RÉSIDUELS APRÈS RÉHABILITATION :

TYPES DE SOLS :

REMBLAI HÉTÉROGÈNE :

ÉPAISSEUR EN M :

**NATURE DES CONTAMINANTS**

**SOLS**

Benzène  
Éthylbenzène  
Hydrocarbures pétroliers C10 à C50  
Tétrahydro-1,2,3,4 naphthalène\*  
Xylènes (o,m,p)

TYPE DE CONTAMINATION POUR LES SOLS : ORGANIQUE

**EAU SOUTERRAINE**

# MONTÉRÉGIE

## SYSTÈME DE GESTION DES TERRAINS CONTAMINÉS

### FICHE TECHNIQUE

#### IDENTIFICATION

NO FICHE GTC : 4158

NO LIEU : X2003409

ANCIEN NO GTC : 16551

#### EAU SOUTERRAINE

PHASE LIBRE  Aucune  Présente  Éliminée

PROGRAMME DE SUIVI  Aucun  En cours  Terminé

EAU SOUT. RÉHABILITÉE

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE SURFACE ET D'ÉGOUT :

DÉPASSEMENT DES CRITÈRES D'USAGE POUR L'EAU DE CONSOMMATION :

DÉPASSEMENT DU SEUIL D'ALERTE SEULEMENT :

#### TRAITEMENT DU DOSSIER

ACCEPTÉ AU PROGRAMME CLIMATSOL

SOUS ENQUÊTE

ANNÉE D'OUVERTURE : 1999

ACCEPTÉ AU PROGRAMME REVI-SOLS

RECOURS ADMINISTRATIF OU CIVIL

ANNÉE DE FERMETURE :

GÉRÉ PAR ÉVALUATION DE RISQUE

NO GTE : GTE-

#### ÉTAPES D'AVANCEMENT

	NON-NÉCESSAIRE	ÉTAPE INITIÉE	ÉTAPE TERMINÉE / ANNÉE
CARACTÉRISATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
RÉALISATION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CONTRÔLE DES OUVRAGES ET SUIVI POST-RÉHABILITATION		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

TECHNIQUES DE RÉHABILITATION

IN SITU

RESPONSABLES DU DOSSIER

Leduc, Gilles

#### DÉTAILS DU TRAITEMENT IN SITU

CATÉGORIE DE CONTAMINANTS TRAITÉS IN SITU

QUALITÉ DES SOLS DE CHAQUE CATÉGORIE DE CONTAMINANT

AVANT TRAITEMENT

APRÈS TRAITEMENT

CONTEXTE PARTICULIER D'UTILISATION

DURÉE DES TRAVAUX SUR LE TERRAIN

ÉCHEC AU TRAITEMENT:

DÉBUT RÉEL :

FIN RÉELLE :

DURÉE : Jour(s)

SUPERFICIE TRAITÉE IN SITU EN M<sup>2</sup> :

TRAVAUX RÉALISÉS PAR:

VOLUME TRAITÉ IN SITU EN M<sup>3</sup> :

#### ANNOTATION DE LA FICHE

Des sols contaminés en HAM et en C10 à C50 provenant du 1969 Chemin de Chambly (dossier 7610-16-01-0274200 : 3086-9671 Québec inc.) à Longueuil, ont été temporairement entreposés sur le terrain du 300 Ch. du Tremblay, à Boucherville. Lors d'une inspection faite sur le 1969 Chemin de Chambly (91/05/30), cette infraction a été remarquée et l'inspecteur a demandé que les terrains qui avaient été entreposés à l'adresse de Boucherville soient enlevés. On ne connaît pas le destin final des sols retirés du 300 Ch. du Tremblay (ont-ils été renvoyés au 1969 Ch. de Chambly ?).

DATE DE CRÉATION : 1990-01-01

DERNIÈRE DATE DE SAISIE : 1999-07-23

DATE D'IMPRESSION DE LA FICHE : 2016-07-19





ACCIDENT TECHNOLOGIQUE

T- 16910530 91

Date de l'événement: 91.05.30 Heure: 14 h 15 min Nombre diapo: 651-9300 651.1453  
 Org. impl.: Service Pétrolier P.Y. & Inc. / Pneus Larouche Tél.: 585-0492  
 Adresse: 586 rue Montcalm Ste-Justine 6519300  
 Endroit de l'acc.: 1969 ch. de Chambly N° Ville: 56650  
 Ville: Longueuil

Produit en cause: <u>essence</u> <u>terre contaminée</u>	État du produit L/S/G (L) S			QUANTITÉS	
	NoClass	Class	ONU(UN) 1203 NA-	Imp.: _____	Dév.: _____
		3.1		Rec.: _____	Sans dév.: _____

CONTAMINATION  
 Eau  Air  Sol   
 Explications: sol contaminée en fortes proportions (170 ppm)  
mesure de vapeurs organiques dans l'air avec le HNU

Type d'acc.: Rout:  Ferro:  Marit:  Aérien:  Réser:  Dév.Sauvages:  Autres:

Explications: \_\_\_\_\_  
 Signalé par: Claude Poisson Appel reçu à: 13 h 45 min

Organisme: pers. sér. incendies Tél.: 6468276 Date: 91.05.30

PERSONNES PRÉSENTES SUR LES LIEUX  
 Sortie (O/N) (0) Emission d'un certificat d'urgence (O/N) (\_\_\_\_)  
 Urgence-Environnement Québec Paul Lefebvre Rendu sur les lieux à 14 h 15 min  
 Quitte les lieux à 15 h 45 min

Représentant de la cie impliquée: 53-54 LAI

Responsables municipaux: M. Claude Poisson

Autres: TRANSPORT MARCEL LEGAULT 53-54 LAI

Transféré à: <u>IND: 91.05.30</u> <u>GEN: 910603</u>	N° circulation: _____	ZONE: _____ X: _____ Y: _____	PÉRIODE DE TRAITEMENT Int. <input checked="" type="checkbox"/> Ext. _____ Comb. _____
--	-----------------------	----------------------------------	--

COMPTE RENDU DE L'ÉVÉNEMENT: A la demande de M. Poisson, je me suis rendu au 1969  
chemin de Chambly à Longueuil où des travaux d'exploration de quatre vieux réservoirs  
d'essence se déroulaient sous la supervision de 53-54 LAI

Le présent rapport a été fait à la suite de démarches qui ont pour but de prévenir, de  
 punir et/ou réprimer les infractions à la Loi \_\_\_\_\_,  
 et/ou au règlement \_\_\_\_\_.  
 Le signataire du présent rapport est un fonctionnaire dûment autorisé à exercer les pouvoirs  
 prévus aux articles 119, 120 et 121 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Signature: [Signature] Date: 91.06.13

La compagnie Service Pétrolier L.Y.L. Inc. Compte tenu des très fortes odeurs de vapeurs organiques dans l'air et de la présence de produits pétroliers libres dans le fond du trou et compte tenu qu'une pelle mécanique était en train de charger le camion de J.P.R. Lapalme, j'ai demandé à M. où il allait porter cette terre souillée.

Il m'a répondu très péremptoirement que cette terre n'était pas contaminée, la preuve étant qu'elle était acceptée chez des Entreprises André Boissé Inc. à son lieu de remplissage de Boucherville et que M. Boissé était très strict là-dessus.

J'ai donc pénétré à l'intérieur du camion de orac et ai constaté que la terre qui y avait été chargée sentait fortement l'essence. Avec l'appareil HNU, j'ai mesuré 170 ppm de vapeurs organiques autres que méthane dans du sol fraîchement remué. Comme la concentration totale dans le sol est d'environ 40 fois celle ainsi obtenue dans l'air, il m'est apparu évident que même le critère C était dépassé.

J'ai prélevé un échantillon du sol au dessus du deuxième réservoir, là où j'avais fait le test du HNU. Cet échantillon fut prélevé à 14h50 et scellé.

À 15h05 j'ai prélevé un échantillon de sable gris fortement contaminé de produits pétroliers. À l'emplacement où se trouvait le premier réservoir j'ai constaté la présence d'hydrocarbures libres dans ce sable. Cet échantillon fut aussitôt mis sous scellé.

À 15h25, j'effectue un prélèvement d'hydrocarbures et d'eau dans le fond de l'excavation, également mis sous scellé. Comme seule la couche superficielle pouvait être affectée j'ai indiqué comment procéder. suite →

15445 En compagnie de je me dirige  
 au lieu de disposition des royaumes de terre situés  
 à l'arrière de Transport Interprovincial Inc 300,  
 Ch. du Tremblay, Boucardville. A cet endroit,  
 Les Entreprises André Boisé Inc font du remplissage  
 sous le compte de Transport Interprovincial Inc  
 qui veut agrandir son aire de stationnement.  
 En compagnie de M. Yves Bontin du pers. industriel,  
 j'ai été en mesure de constater que des royaumes  
 de terre contaminés avaient été déposés et  
 étendus et poussés en périphérie, sur le front  
 de remplissage. Des administrateurs d'Interpro  
 vincial; sous arrosés (2) puis et

Je leur ai indiqué la terre à enlever, y compris  
 un royaume déversé par les entrepôts et qui sentait  
 fortement l'essence. Il semblait en colère

91.05.31. 15445 Je fais une vérification derrière la 300 ch. du  
 Tremblay et je constate que la terre contaminée a été  
 enlevée.

91.05.31 16405 Je constate au 1469 ch. de Chamilly que l'accu-  
 mulation d'hydrocarbure dans le fond de l'excavation  
 semble avoir été relevée.  
 ma confiance qu'un camion de Saurivan est  
 venu pomper au avant-midi. Comme il y a encore  
 du produit au dessous de l'eau, je demande que  
 cette eau soit pompée et que des puits de pompe  
 soient installés.

Je constate qu'une pelle mécanique au nom de  
 et sur place que des royaumes de terre



ont été remis dans le trou et que tout le chantier est arriété et entouré d'une clôture

91.06.03, M. Claude Boisson du service d'incendie m'informe que la terre contaminée a toute été enlevée de l'excavation. Je contacte Mme qui me réfère à

La personne qui s'identifie comme étant l'opérateur de la pelle mécanique samedi le 1<sup>er</sup> juin, m'informe que la terre a été mise dans des camions qu'il ne peut identifier.

Mme m'informe que le enfouissement sanitaire de Montréal de la carrière Miron était fermée samedi matin

11h30

m'informe qu'il a payé pour la destination de plusieurs voyages de camion au site d'enfouissement de l'ancienne carrière Miron. Lorsque je l'informe que ce site était fermé, il ne m'apparaît pas surpris outre mesure. Il me dit qu'il a payé et qu'il n'est pas responsable des actes des camionniers.

11h55

m'informe que samedi matin, personne de sa compagnie n'était sur place. Que si la pelle mécanique a travaillé, c'est à son insu, qu'il n'est au courant de rien.

13h45 M. André Boisvert du M.ER est sur place. Il m'informe



que l'excavation est prête à recevoir les réservoirs  
neufs, que la terre contaminée semble avoir été enlevée.  
Je l'enforme des renseignements concernant Miron. Il  
me dit qu'il va demander une caractérisation du  
sol.



PROCÉDURE OFFICIELLE DE PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS  
LES FORMULES UTILISÉES (SUITE 4.2)

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement

6144

FORMULE DE PRÉLÈVEMENT  
PRÉLÈVEMENT

- 1- LIEU: - préciser l'endroit exact dern. 300 du tramway Beauportville  
- croquis  oui  non
- 2- DATE ET HEURE: 9-05-30 16h10
- 3- PAR: Yves Bouteau
- 4- CARACTÉRISTIQUES DU PRÉLÈVEMENT: liquide (  ), faune (  ),  
gazeux (  ), solide (  ), flore (  ).
- 5- NUMÉRO DU SCELLÉ: Yves Bouteau 30 mai 1991 B05-2
- 6- NOMBRE DE CONTENANTS: sous-échantillon 1: 1  
sous-échantillon 2: \_\_\_\_\_ 035156  
sous-échantillon 3: \_\_\_\_\_
- 7- ANALYSES DEMANDÉES: HCB min. tot. FAM
- 8- RESPONSABLE RENCONTRÉ SUR LES LIEUX:  
- nom, adresse, téléphone et date de naissance: Normand Francoeur  
267 Ch. Chamby Saguenay 651 1453
- 9- SOUS-ÉCHANTILLON REMIS: oui (  ) non (  )
- 10- INFORMÉ DES AGENTS DE PRÉSERVATION AJOUTÉS ET LE MODE DE CONSERVATION PRÉSCRIT:  
oui (  ) non (  )

Signature

Yves Bouteau  
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT QUÉBEC

RESPONSABLE

TRANSPORTS

NOM (lettres moulées)	EMPLOYEUR	DURÉE TRANSPORT	INITIALES
		De _____ h à _____ h	
		De _____ h à _____ h	

RÉCEPTION ET ANALYSE AU LABORATOIRE

- 1- J'atteste avoir reçu à \_\_\_\_\_ heures le \_\_\_\_\_ (date) \_\_\_\_\_ (nombre) sous-échantillons portant scellé numéro \_\_\_\_\_; le scellé est intact et les contenants (spécimens) sont en bon état. Les contenants ont été remis au responsable de section à \_\_\_\_\_ heures, le \_\_\_\_\_.

\_\_\_\_\_ préposé à la réception

- 2- J'ai brisé le scellé., et ai donné à chaque contenant (spécimen) un numéro de laboratoire; dans le registre du laboratoire, j'ai inscrit, notamment le numéro du scellé et le numéro de laboratoire correspondant.

Un sous-échantillon a été entreposé à des fins de conservation:  
oui (  ) non (  )

Un sous-échantillon a été remis à \_\_\_\_\_ aux fins d'analyse à \_\_\_\_\_ heures le \_\_\_\_\_.



**ANALYSES PHYSICO-CHIIMIQUES**

1. NOM DU PROJET: \_\_\_\_\_  
 2. RESPONSABLE: \_\_\_\_\_  
 3. DIRECTION: \_\_\_\_\_

4. DATE DU PRÉLEVEMENT: 

An.	Mois	Jour
87	1	5

  
 5. NATURE DE L'ÉCHANTILLON: \_\_\_\_\_  
 6. ENDROIT DU PRÉLEVEMENT: \_\_\_\_\_  
 7. TYPE D'ÉCHANTILLON: INSTANTANÉ  COMPOSÉ  FRÉQUENCE: \_\_\_\_\_  
 8. PRÉLEVÉ PAR: \_\_\_\_\_ PÉRIODE: \_\_\_\_\_  
 9. ADRESSE: \_\_\_\_\_  
 10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: \_\_\_\_\_

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION

REMARQUES: \_\_\_\_\_

PROCÉDURE OFFICIELLE DE PRÉLÈVEMENT D'ÉCHANTILLONS  
LES FORMULES UTILISÉES (SUITE 4.2)

Gouvernement du Québec  
Ministère de l'Environnement

114

FORMULE DE PRÉLÈVEMENT  
PRÉLÈVEMENT

- 1- LIEU: - préciser l'endroit exact Av. 300 De Trankley Boucherville  
- croquis oui ( ) non ( )
- 2- DATE ET HEURE: 910530 16h00
- 3- PAR: Yves Bouché
- 4- CARACTÉRISTIQUES DU PRÉLÈVEMENT: liquide ( ), faune ( ),  
gazeux ( ), solide  flore ( ).
- 5- NUMÉRO DU SCELLÉ: Yves Bouché 30 mai 1991 BOS-1
- 6- NOMBRE DE CONTENANTS: sous-échantillon 1: 1 035155  
sous-échantillon 2: \_\_\_\_\_  
sous-échantillon 3: \_\_\_\_\_
- 7- ANALYSES DEMANDÉES: A+B min Tot. HAM
- 8- RESPONSABLE RENCONTRÉ SUR LES LIEUX:  
- nom, adresse, téléphone et date de naissance: Normand Francoeur  
1967 Chambly Longueuil 651453
- 9- SOUS-ÉCHANTILLON REMIS: oui ( ) non (  )
- 10- INFORMÉ DES AGENTS DE PRÉSERVATION AJOUTÉS ET LE MODE DE CONSERVATION PRESCRIT:  
oui ( ) non ( )

Signature

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT QUÉBEC

RESPONSABLE

\*\*\*\*\*

TRANSPORTS

NOM (lettres moulées)	EMPLOYEUR	DURÉE TRANSPORT	INITIALES
		De _____ h à _____ h De _____ h à _____ h	

RÉCEPTION ET ANALYSE AU LABORATOIRE

- 1- J'atteste avoir reçu à \_\_\_\_\_ heures le \_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_ sous-  
(date) (nombre)  
échantillons portant scellé numéro \_\_\_\_\_; le scellé est intact et les  
contenants (spécimens) sont en bon état. Les contenants ont été remis au responsa-  
ble de section à \_\_\_\_\_ heures, le \_\_\_\_\_.
- \_\_\_\_\_ prépose à la réception
- 2- J'ai brisé le scellé, et ai donné à chaque contenant (spécimen) un numéro de labo-  
ratoire; dans le registre du laboratoire, j'ai inscrit, notamment le numéro du  
scellé et le numéro de laboratoire correspondant.
- Un sous-échantillon a été entreposé à des fins de conservation:  
oui ( ) non ( )
- Un sous-échantillon a été remis à \_\_\_\_\_ aux fins d'analyse à \_\_\_\_\_  
heures le \_\_\_\_\_.





18 1 1985

**ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES**

1. NOM DU PROJET: Projet de nettoyage  
 2. RESPONSABLE: M. L. L.  
 3. DIRECTION: 1111

4. DATE DU PRÉLÈVEMENT: An 11 Mois 01 Jour 21  
 5. NATURE DE L'ÉCHANTILLON: sol  
 6. ENDROIT DU PRÉLÈVEMENT: 1111  
 7. TYPE D'ÉCHANTILLON: INSTANTANÉ  COMPOSÉ  FRÉQUENCE: \_\_\_\_\_  
 8. PRÉLEVÉ PAR: M. L. L. PÉRIODE: \_\_\_\_\_  
 9. ADRESSE: 1111  
 10. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES: \_\_\_\_\_

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION
<u>1111</u>			

PARAMÈTRE	CONC.	UNITÉ	PRÉCISION

REMARQUES:



26 NOV 1991

DIRECTION MONTÉRÉGIE

RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 35156

DIRECTION: Régionale de la Montérégie (06)  
 PROJET: Pneus Larouche Inc.  
 RESPONSABLE: Paul Lefebvre  
 PRELEVEUR : Yves Boutin  
 DATE PRELEVEMENT: 1991-05-30  
 DATE RECEPTION: 1991-06-04  
 ENDROIT: Derrière le 300, Chemin du Tremblay, Boucherville  
 NATURE: Sol contaminé par essence  
 TEMPS (hre): COUT (\$): BOUTEILLE NO.: BOS-2

PARAMETRE (S)	RESULTAT (S)
Huiles et graisses minérales	5,9 g/Kg base humide 6,6 g/Kg base sèche

360, rue Franquet  
Bureau 40  
Sainte-Foy (Québec)  
G1P 4N3  
Téléphone: (418) 643-1301  
Télécopieur: (418) 528-1091

2700, rue Einstein  
Sainte-Foy (Québec)  
G1P 3W8  
Téléphone: (418) 643-8225  
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier  
Saint-Vincent-de-Paul  
Laval (Québec)  
H7C 2M7  
Téléphone: (514) 664-1750  
Télécopieur: (514) 661-8512

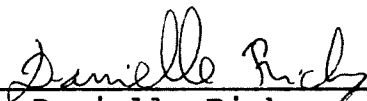
RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

---

NUMERO DE LABORATOIRE: 35156

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

RAPPORT EMIS LE: 21 novembre 1991



---

Danielle Richoz  
Chimiste M. Sc.

/sa



RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 35155

DIRECTION: Régionale de la Montérégie (06)  
 PROJET: Pneus Larouche Inc.  
 RESPONSABLE: Paul Lefebvre  
 PRELEVEUR : Yves Boutin  
 DATE PRELEVEMENT: 1991-05-30  
 DATE RECEPTION: 1991-06-04  
 ENDROIT: Derrière le 300, Chemin du Tremblay, Boucherville  
 NATURE: Sol contaminé  
 TEMPS (hre): COUT (\$): BOUTEILLE NO.: BOS-1

PARAMETRE(S)	RESULTAT(S)
Huiles et graisses minérales	2,8 g/Kg base humide 3,2 g/Kg base sèche

360, rue Franquet  
Bureau 40  
Sainte-Foy (Québec)  
G1P 4N3  
Téléphone: (418) 643-1301  
Télécopieur: (418) 528-1091

2700, rue Einstein  
Sainte-Foy (Québec)  
G1P 3W8  
Téléphone: (418) 643-8225  
Télécopieur: (418) 643-9023

850, boul. Vanier  
Saint-Vincent-de-Paul  
Laval (Québec)  
H7C 2M7  
Téléphone (514) 664-1750  
Telecopieur: (514) 661-8512

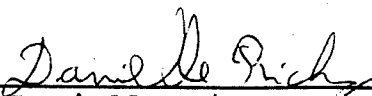
RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

---

NUMERO DE LABORATOIRE: 35155

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

RAPPORT EMIS LE: 21 novembre 1991

  
\_\_\_\_\_  
Danielle Richoz  
Chimiste M. Sc.

/sa



RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 35155

DIRECTION: Rég. de la Montérégie - 06  
PROJET: Pneus Larouche Inc.  
RESPONSABLE: Paul Lefebvre  
PRELEVEUR : Paul Lefebvre  
DATE PRELEVEMENT: 91-05-30  
DATE RECEPTION: 91-06-04  
ENDROIT: Derrière le 300 du Tremblay, Boucherville  
NATURE: Sable contaminé par essence  
TEMPS (hre): COUT (\$): BOUTEILLE NO.: BOS 1

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT  
REÇU LE  
16 AOUT 1991  
DIRECTION MONTÉRÉGIE

ANALYSES DES COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE  
GAZEUSE - SPECTROMETRIE DE MASSE (GC-MS) POUR LES ECHANTILLONS SOLIDES

Les échantillons ont été analysés à l'aide de la technique du "Head Space". Cette technique consiste à chauffer l'échantillon contenu dans une bouteille fermée hermétiquement afin d'amener les composés volatils en équilibre avec la phase vapeur se trouvant au dessus de l'échantillon. Une fraction de cette phase est par la suite analysée par chromatographie en phase gazeuse - spectrométrie de masse afin d'identifier et quantifier les composés organiques volatils contenus dans l'échantillon.

**TABLEAU #1 - Résultats quantitatifs**

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés.

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION (mg/Kg)	CONCENTRATION sur base humide (mg/Kg)	CONCENTRATION sur base sèche (mg/Kg)
Cis-1,2-dichloroéthène	< 22		
Trichlorométhane	< 11		
1,1,1-Trichloroéthane	< 11		
Benzène	< 11		
1,2-Dichloroéthane	< 11		
Trichloroéthène	< 11		
1,2-Dichloropropane	< 11		
éthylbenzène	< 11		
1,1,2-Trichloroéthane	< 11		
Tétrachloroéthène	< 11		
Chlorobenzène	< 11		
Ethylbenzène	< 11		
m+p Xylènes	< 11	209	238
o-Xylène	< 11	105	119
Isopropylbenzène	< 11		
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	< 34		
n-Propylbenzène	< 11		
1,3,5-Triméthylbenzène	< 11	198	226
1,2,4-Triméthylbenzène	< 11	584	667
1,3-Dichlorobenzène	< 11		
Isopropyltoluène	< 11		
1,2,3-Triméthylbenzène	< 11	165	188
n-Butylbenzène	< 11		
1,2-Dichlorobenzène	< 11		

**TABLEAU #2 - Résultats semi-quantitatifs**

L'identification de ces composés a été déduite par comparaison de leur spectre de masse avec ceux contenus en librairie. Aucune confirmation de leur structure n'a pu être effectuée car nous ne possédons pas ces composés. La quantification est donc une approximation.

COMPOSES	CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base humide (mg/Kg)	CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base sèche (mg/Kg)
1 H-Indène, 2,3-dihydro méthyle (plusieurs isomères)	253	289
Naphthalène	416	474
1 H-Indène, 2,3-dihydro diméthyle	74	85
Méthyle naphthalène (plusieurs isomères)	376	428



**TABLEAU #3 - Classes des composés**

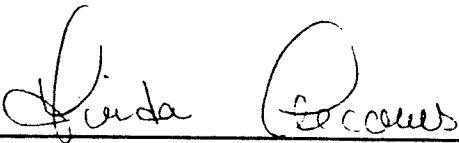
Ce tableau indique les différentes classes de composés présents dans l'échantillon. L'identification de ces composés ne peut être confirmée spécifiquement par spectrométrie de masse.

<b>CLASSES DES COMPOSES</b>	<b>CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base humide (mg/Kg)</b>	<b>CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base sèche (mg/Kg)</b>
Autres HMA	.2708	3090
Autres Alcanes	2380	2720

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

RAPPORT PARTIEL

RAPPORT EMIS LE: 91-08-09

  
LINDA LECOURS, CHIMISTE

/mk



RAPPORT D'ANALYSE  
CONTAMINANTS INDUSTRIELS ORGANIQUES

NUMERO DE LABORATOIRE: 35156

DIRECTION: Rég. de la Montérégie - 06  
PROJET: Pneus Larouche Inc.  
RESPONSABLE: Paul Lefebvre  
PRELEVEUR : Paul Lefebvre  
DATE PRELEVEMENT: 91-05-30  
DATE RECEPTION: 91-06-04  
ENDROIT: Derrière 300 du Trembay, Boucherville  
NATURE: Sol contaminé par essence  
TEMPS (hre): COUT (\$): BOUTEILLE NO.: BOS 2

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT

REÇU LE

16 AOUT 1991

DIRECTION MONTEÉRÉGIE

ANALYSES DES COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS PAR CHROMATOGRAPHIE EN PHASE  
GAZEUSE - SPECTROMETRIE DE MASSE (GC-MS) POUR LES ECHANTILLONS SOLIDES

Les échantillons ont été analysés à l'aide de la technique du "Head Space". Cette technique consiste à chauffer l'échantillon contenu dans une bouteille fermée hermétiquement afin d'amener les composés volatils en équilibre avec la phase vapeur se trouvant au dessus de l'échantillon. Une fraction de cette phase est par la suite analysée par chromatographie en phase gazeuse - spectrométrie de masse afin d'identifier et quantifier les composés organiques volatils contenus dans l'échantillon.

**TABLEAU #1 - Résultats quantitatifs**

Ces composés ont été identifiés et confirmés par spectrométrie de masse. De plus, les résultats sont calculés à l'aide du facteur de réponse de chacun de ces composés.

COMPOSES	LIMITE DE DETECTION (mg/Kg)	CONCENTRATION sur base humide (mg/Kg)	CONCENTRATION sur base sèche (mg/Kg)
Cis-1,2-dichloroéthène	< 31		
Trichlorométhane	< 16		
1,1,1-Trichloroéthane	< 16		
Benzène	< 16		
1,2-Dichloroéthane	< 16		
Trichloroéthène	< 16		
1,2-Dichloropropane	< 16		
Méthylbenzène	< 16	17	19
1,1,2-Trichloroéthane	< 16		
Tétrachloroéthène	< 16		
Chlorobenzène	< 16		
Ethylbenzène	< 16		
m+p Xylènes	< 16	220	243
o-Xylène	< 16	108	119
Isopropylbenzène	< 16		
1,1,2,2-Tétrachloroéthane	< 47		
n-Propylbenzène	< 16		
1,3,5-Triméthylbenzène	< 16	219	241
1,2,4-Triméthylbenzène	< 16	640	707
1,3-Dichlorobenzène	< 16		
Isopropyldoluène	< 16		
1,2,3-Triméthylbenzène	< 16	180	198
n-Butylbenzène	< 16		
1,2-Dichlorobenzène	< 16		

**TABLEAU #2 - Résultats semi-quantitatifs**

L'identification de ces composés a été déduite par comparaison de leur spectre de masse avec ceux contenus en librairie. Aucune confirmation de leur structure n'a pu être effectuée car nous ne possédons pas ces composés. La quantification est donc une approximation.

COMPOSES	CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base humide (mg/Kg)	CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base sèche (mg/Kg)
1 H-Indène, 2,3-dihydro méthyle	279	308
1 H-Indène, 2,3-dihydro diméthyle	91	100
Naphthalène	484	534
Méthyl naphthalène (plusieurs isomères)	356	394

**TABLEAU #3 - Classes composés**

Ce tableau indique les différentes classes de composés présents dans l'échantillon. L'identification de ces composés ne peut être confirmée spécifiquement par spectrométrie de masse.

<b>CLASSES DES COMPOSES</b>	<b>CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base humide (mg/Kg)</b>	<b>CONCENTRATION APPROXIMATIVE sur base sèche (mg/Kg)</b>
Autres HMA	3080	3400
Autres Alcanes	3200	3530

J'atteste avoir formellement constaté ces faits.

RAPPORT PARTIEL

RAPPORT EMIS LE: 91-08-09

  
\_\_\_\_\_

LINDA LECOURS, CHIMISTE

/mk

## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301

Date de rédaction : Le 6 février 2008

Intervention SAGIR : 300408493

SAGIR complété (x)

### 1. IDENTIFICATION

DATE D'INSPECTION : 5 février 2008

HEURE : Arrivée : 16 :05

Départ : 16 :27

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Lot 155 cadastre de Sainte-famille de  
Boucherville, à Boucherville

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Groupe Guilbault LTÉE  
435, Faraday  
Québec, Québec, G1N 4G6

Succursale de Montréal  
300 Chemin du Tremblay  
Boucherville (Québec) J4B 5X9  
514-521-1131

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Rencontre oui [ ] non [ ]

Nom / Adresse

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

Maurice Racicot, propriétaire de transport  
Maurice Racicot et Fils inc. Responsable du  
dénèigement du stationnement de la  
compagnie Groupe Guilbault.

450-655-1782

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	(x)	( )	( )	(x)
Nombre :	4			1 Point GPS

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
( )	( )	( )	( )	( )	( )

AUTRES ANNEXES (précisez) :

GPS Garmin 72 : 45 33 46.9N, 73 24 30.1WO

BUT : Vérifier le bien-fondé d'une plainte concernant le dépôt de neige usée dans un endroit non autorisé.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
300408493

Date de rédaction : Le 6 février 2008

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Inspection :

J'arrive sur les lieux par la rue JA Bombardier.

Je constate que :

- Il y a une semi-remorque en train de déverser de la neige sur un terrain vacant (semi-remorque identifié « transport M.R. Tel. 655-1782 ». Trois camions se sont présentés lors de ma visite.
- Il y a sur place une grappe pour soulever la neige
- Tout le site est ceinturé de neige.

Je rencontre le propriétaire de la compagnie de déneigement, j'apprends que :

- La neige provient en totalité du stationnement de Groupe Guillbault
- Le terrain appartient à Groupe Guillbault.
- Ça fait environ 20 ans que la neige est entreposée à cet endroit.
- Avant que la rue JA Bombardier existe, aucune rue ne devait être traversée pour aller déverser la neige à cet endroit, car c'était à l'extrémité du stationnement de la compagnie.
- Maintenant, pour accéder au site, ils doivent emprunter la rue du Tremblay, le boulevard Montarville et la rue JA Bombardier.
- La personne responsable du déneigement chez Guillbault est **Articles 53-54 L.A.D.** Il n'a pas ses coordonnées.

Je lui explique le règlement sur les lieux d'élimination de neige et lui indique qu'il n'est pas autorisé à poursuivre les travaux. Je lui demande de cesser le déversement de neige sur tout terrain non autorisé.



Photo 1 : Déchargement de neige usée dans un lieu non autorisé.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
300408493

Date de rédaction : Le 6 février 2008



Photo 2 : Camion identifié « Transport MR ».



Photo 3 : Entrée sur le site à partir de la rue JA Bombardier. Vue sur la cour la compagnie Groupe Guilbault de l'autre côté de la rue.



Photo 4 : Neige déposée tout autour du site.

Les photographies de ce rapport ont toutes été prises par la soussignée avec un appareil photographique numérique Nikon Coolpix L1 et sont restées en ma possession jusqu'à mon retour au bureau où je les ai transférées de l'appareil à mon ordinateur dans lequel, je les ai enregistré avec un mot de passe distinctif. Toutes ces photographies sont la représentation fidèle de ce que j'ai vu sur le site et aucune n'a été altérée ou modifiée de quelque manière que ce soit à l'exception de la taille des photographies qui a été réduite.



## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
300408493

Date de rédaction : Le 6 février 2008

### 3. CONCLUSION

Il y a dépôt de neige usée sur un site non autorisé.

Il y a infraction en vertu des dispositions de l'article 1 du règlement sur les lieux d'élimination de neige et de la LQE.

### 4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ( x )

Non ( )

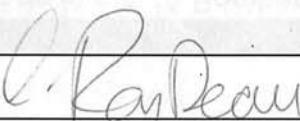
Détails : 6 février 2008

### 5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande l'envoi d'un avis d'infraction à Groupe Guilbault LTÉE et à Transport Maurice Racicot et Fils inc.

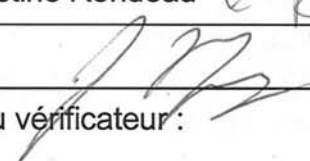
### 6. VÉRIFICATION

Rédigé par : Christine Rondeau



Date : 6 février 2008

Vérifié par :



Date :

08-02-08

Commentaires du vérificateur :

## 7316-16-01-5803301 Groupe Guilbault, dépôt de neige usée dans un endroit non autorisé

Inspection du 5 février 2008



### Cadastres et rangs

~ Cadastre

~ Rang

### Lots

~ Lot

! Lots non actualisés

Orthos 8K et 15K CMM (2005)

Localisation - coordonnée

+ 45° 33' 46.9", -73° 24' 30.1"

100 m

### Source(s) des données :

Garmin 72

GPS 1:

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec

Préparé par :  
Christine Rondeau  
2008-02-06

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2008

**7316-16-01-5803301 Groupe Guilbault, dépôt de neige usée dans un endroit non autorisé**

Inspection du 5 février 2008



**Cadastres et rangs**

~ Cadastre

~ Rang

**Lots**

~ Lot

! Lots non actualisés

**Orthos 8K et 15K CMM (2005)**

**Localisation - coordonnée**

+ 45° 33' 46.9", -73° 24' 30.1"

 100 m



**Source(s) des données :**

Garmin 72

GPS 1:

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 

**Préparé par :**  
Christine Rondeau  
2008-02-06

© Gouvernement du Québec, tous droits réservés, 2008

**RAPPORT D'INSPECTION**

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
Intervention SAGIR : 300411828

Date de rédaction : Le 19-01-2009  
SAGIR complété ( x )

**1. IDENTIFICATION**

DATE D'INSPECTION : 13-01-2009 HEURE : Arrivée : 14; 16  
Départ : 14 42

INSPECTEUR / INSPECTRICE : Christine Rondeau

ACCOMPAGNÉ(E) DE :

LIEU INSPECTÉ :

Lot 155 cadastre de Sainte-famille de  
Boucherville, à Boucherville

ADRESSE POSTALE (si différente) :

Groupe Guilbault LTÉE  
435, Faraday  
Québec, Québec, G1N 4G6

Succursale de Montréal  
300 Chemin du Tremblay  
Boucherville (Québec) J4B 5X9  
514-521-1131

PLAIGNANT / PLAIGNANTE :

Nom / Adresse

Rencontre oui [ ] non [ ]

Téléphone

PERSONNES RENCONTRÉES :

Nom / Fonction

Téléphone

PIÈCES ANNEXÉES :

	Photos	Croquis	Plans	Cartes
	( x )	( )	( )	( )
Nombre :	2			

ÉCHANTILLONS :

Eau	Air	Sol	Flore	Faune	Déchets
( )	( )	( )	( )	( )	( )

AUTRES ANNEXES (précisez) :

BUT : Vérifier si le dépôt de neige usée dans un endroit non autorisé a cessé suite à l'avis d'infraction du 11 février 2008.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
300411828

Date de rédaction : Le 19-01-2009

### 2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION

Inspection :

J'arrive sur les lieux par la rue JA Bombardier.

Je constate qu'il n'y a pas de monticules de neige sur le lot 155 et que l'accès au site a été obstrué par des blocs de béton.

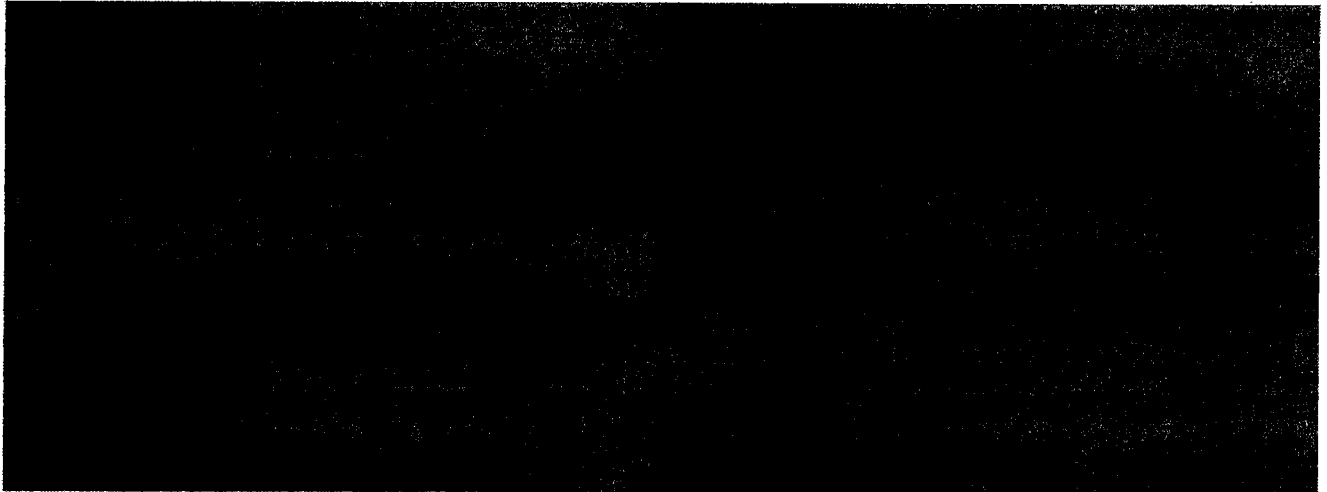


Photo 1 : blocs de béton installés afin de bloquer l'accès au terrain pour dépôt de neige

Photo 2 : Aucun monticule de neige présent sur le lot 155.

Les photographies de ce rapport ont toutes été prises par la soussignée avec un appareil photographique numérique Nikon Coolpix L1 et sont restées en ma possession jusqu'à mon retour au bureau où je les ai transférées de l'appareil à mon ordinateur dans lequel, je les ai enregistré avec un mot de passe distinctif. Toutes ces photographies sont la représentation fidèle de ce que j'ai vu sur le site et aucune n'a été altérée ou modifiée de quelque manière que ce soit à l'exception de la taille des photographies qui a été réduite.

### 3. CONCLUSION

Il n'y a pas eu de dépôt de neige usée sur ce site suite à l'avis d'infraction du 11 février 2008.

Il n'y a plus d'infraction en vertu des dispositions de l'article 1 du règlement sur les lieux d'élimination de neige et de la LQE.

### 4. RETOUR AU PLAIGNANT

Oui ( )

Non ( )

Détails :

### 5. RECOMMANDATION(S)

Je recommande la fermeture du dossier.

## RAPPORT D'INSPECTION

N/Réf. : 7316-16-01-5803301  
300411828

Date de rédaction : Le 19-01-2009

### **6. VÉRIFICATION**

Rédigé par : Christine Rondeau

Date : 19-01-2009

Vérifié par :

Date : 09-01-30

Commentaires du vérificateur :